

L'organisation en ateliers libres de manipulation et d'expérimentation

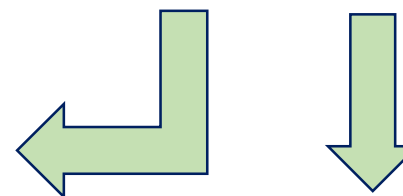


Mise en activité des enfants :

- de manière individuelle et autonome
- en fonction d'objectifs définis pour chaque situation de manipulation et d'expérimentation
- selon diverses modalités de travail
- pour réaliser des tâches individuelles répondant à un besoin du moment, un projet personnel de l'enfant

Mise en œuvre

- **Durée de l'organisation** : variable selon l'âge des enfants – de 30 à 45 mn (avec regroupement)
- **Fréquence** : variable en fonction des choix pédagogiques
 - En tant qu'organisation pivot de la classe : tous les jours
 - En tant qu'organisation adossée : deux séances d'ateliers par semaine.
- **Fonctionnement** : ateliers proposés en simultané sur la plage réservée à l'emploi du temps, de préférence en période de moyenne ou forte vigilance des enfants.
- **Entrée en activité** :
 - présentation préalable des nouveaux ateliers par l'enseignante (finalité, critères de réalisation et critères de réussite), à certains enfants, à l'accueil, ...
 - rappel des règles de fonctionnement par l'enseignante ou par un enfant
 - chaque enfant choisit un atelier, prend le matériel prévu, s'installe dans un espace adapté à l'activité, sans déranger ses voisins, travaille en silence.
- **Sortie de l'atelier** : selon un protocole bien défini,
 - chaque enfant range le matériel comme il l'a trouvé (dévissé, délacé..), nettoie son espace de travail (éponger, balayer,...)
 - selon les découvertes ou les besoins, l'enseignant peut proposer un retour collectif sur les activités réalisées par les enfants ; mettre en mots, avec les enfants, les découvertes, les savoir-faire, les stratégies utilisés, les progrès et les réussites réalisés.
- **Consignes** :
 - données collectivement, en ce qui concerne le protocole de fonctionnement
 - induites par le matériel, précisées par un support de référence (pictogrammes, photos) voire rappelées individuellement par l'enseignante en ce qui concerne l'activité dans l'atelier.



Evolution sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet)

- **Constitution des ateliers** :
 - prévoir à terme plus d'ateliers que le nombre d'enfants par période de travail
 - prévoir des ateliers de natures différentes, relevant des domaines d'apprentissage des programmes, hormis pour le domaine « agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique ». Maria Montessori catégorisait les ateliers en 3 types : *vie pratique* (les mains) / *vie sensorielle* (les sens) / *vie intellectuelle* (la tête).
 - Prévoir plusieurs ateliers avec le même matériel pour faciliter le retour sur expérimentation entre enfants.
- **Evolutions des ateliers** :
 - faire évoluer les ateliers par période de travail (en nombre, en variété, en degré de difficulté)
 - prévoir des ateliers de « *vie pratique* » plus nombreux pour les plus jeunes enfants et laisser progressivement plus de place aux ateliers de « *vie intellectuelle* » pour les plus grands enfants.
 - Prévoir des « ateliers sensoriels » évolutifs de la PS à la GS.

■ Quels rôles pour l'enfant ?

- Participer à l'organisation matérielle de l'activité (chercher, ranger le matériel nécessaire)
- S'impliquer, seul dans l'atelier choisi
- Mener l'activité choisie à son terme
- Comprendre l'enjeu de la tâche à réaliser et mobiliser les connaissances et compétences acquises ou en cours de construction dans l'activité proposée.

■ Quels rôles pour les adultes ?

- Enseignant :
 - prévoir l'organisation du moment des ateliers,
 - définir le rôle et la place de l'ATSEM,
 - réguler le démarrage des ateliers et superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers,
 - circuler, observer, prendre de notes, intervenir éventuellement pour accompagner individuellement l'enfant : aider, réguler, faire oraliser sa procédure, ses réussites et ses difficultés, ...); l'encourager à découvrir d'autres activités.
 - faire verbaliser les apprentissages et apporter les mots justes
- ATSEM : avec l'enseignant, assurer la préparation matérielle des ateliers, réguler le fonctionnement des ateliers et les conditions matérielles, contribue à l'observation des progrès des enfants.

■ Préconisations

Pour une meilleure adéquation à la nouvelle organisation du temps scolaire :

- ajuster le fonctionnement en ateliers libres de manipulation et d'expérimentation sur les matinées et l'ensemble des demi-journées
- planifier les ateliers, sur la demi-journée et la semaine, en fonction des capacités d'attention, de mémorisation et des besoins de mouvements des enfants
- veiller à ne pas substituer cette organisation en ateliers libres au moment d'accueil en début de demi-journée ; l'accueil doit garder sa spécificité de moment charnière faisant entrer l'enfant en douceur dans la collectivité et progressivement dans les apprentissages, en particulier dans le langage
- veiller à combiner cette organisation en ateliers libres avec d'autres organisations d'activités suscitant des interactions entre pairs, instaurant un projet d'activités partagées, afin de ne pas maintenir l'enfant trop longtemps dans une activité individuelle
- mettre à profit cette organisation pour relever les informations nécessaires au carnet de suivi des apprentissages, par l'enfant, par l'enseignant.

■ Ressources complémentaires :

- [Des ateliers pour apprendre](#) – Académie de Versailles
- [Ateliers libres de manipulation et d'expérimentation](#) / inspiration montessorienne – Académie de Lyon
- [Les ateliers individuels à l'école maternelle et la pédagogie de Maria Montessori](#) BSD Montpellier - article
- [Atelier d'inspiration montessorienne GS maternelle Ecole publique de Chanac Lozère 2011](#) BSD Montpellier – Vidéo
- [En quoi ces ateliers se distinguent-ils de la pédagogie Montessori ?](#) BSD Montpellier - Vidéo

■ Quels aménagements de l'espace ?

Les ateliers se déroulent dans les espaces adaptés aux besoins de chaque activité, pas nécessairement à table. Les différents espaces aménagés dans la classe et dans l'école pourront être investis.

L'organisation en ateliers libres de manipulation et d'expérimentation (d'inspiration montessorienne)

Mise en activité des enfants :

- de manière individuelle et autonome
- en fonction d'objectifs définis pour chaque situation de manipulation et d'expérimentation
- selon diverses modalités de travail
- pour réaliser des tâches individuelles répondant à un besoin du moment, un projet personnel de l'enfant

■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

Essentiellement par observation continue de l'adulte, en priorité de l'enseignant, aidé par l'ATSEM : échanges oraux, attitudes de l'enfant, utilisation adaptée du matériel, réinvestissement des notions abordées en classe et des liens que l'enfant est capable d'en faire spontanément, ...

- A partir de traces diverses : sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées, cahier individuel de l'enfant de suivi des activités libres, ...
- A partir de critères d'observation : repères de progressivité, carnet de suivi des apprentissages de l'enfant, carnet de bord tenu par l'enseignant pour relever les événements remarquables
- En auto-validation : éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
- En co-évaluation : évaluation par un pair ou par le groupe, en particulier la qualité orale de la présentation de son activité au groupe.

■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

- les ateliers sont pensés par niveaux de difficulté : une tâche plus ou moins difficile, des consignes différentes avec des exigences ou des attentes différentes, des outils d'aide.

■ Quels outils au service de cette organisation ?

- Mobilier spécifique à tiroirs ou à casier pour rassembler le matériel nécessaire à chaque atelier ;
- Des règles de base d'utilisation précises et contractualisées des ateliers libres de manipulation et d'expérimentation ;
- Supports de référence rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite pour chaque atelier proposé ;
- Le cahier individuel de l'enfant de suivi des activités libres (activité réalisée, fréquence, réussite). Ce cahier peut intégrer le nouveau carnet de suivi des apprentissages.
- Espaces de valorisation des productions réalisées

